

## **Séance du Conseil Municipal du 04 avril 2016** **à 20 heures 15**

convoqué le 31 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel GÉRARD

Présents : Mme Lydia ANCEL, MM. Denis SCHNEIDER, Martin ETTLINGER, Adjoint au Maire, Mmes Sylvia LAVIGNE, Michèle MULLER-NUSSLI, Sandra RUBERT, Anny STOLL, MM. Charles BOISTELLE, Jean-Claude HAMBURGER, Bertrand MONTACLAIR, Thierry SÉBASTIEN, François SIGNORET.

Absent(s) excusé(s) : -----

Absent(s) non excusé(s) : M. Christian KEMPF.

### **2016-1 DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), est désignée comme secrétaire de la présente séance : Mme Sylvia LAVIGNE.

### **2016-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal du 7 mars 2016.

À l'interpellation de M. Martin ETTLINGER concernant la rédaction du point 2016-11 – Lotissement – Hauteur des murets à l'arrière des terrains rue Leinermatt, plusieurs Conseillers Municipaux confirment que la formulation de cet article pourrait porter à confusion.

Après en avoir délibéré, il conviendra de lire :

*Après avoir entendu les requêtes et motivations de certains riverains de la rue Leinermatt et que la commission des travaux se soit rendue sur place, le Conseil Municipal sur proposition de la commission et après en avoir délibéré, autorise l'édification d'un muret d'une hauteur de 40 cm sur la limite parcellaire du fond du terrain, par rapport à l'assiette moyenne de cette limite, conformément au Plan Local d'Urbanisme.*



### **Tranche conditionnelle n° 2**

Attributaire : COLAS EST  
47a, rue de l'Île des Pêcheurs  
BP 10014  
67541 OSTWALD

Montant du marché initial : part communale : 243 476,00 € HT

Avenant n° 1 – montant : part communale : 8 590,03 € HT

Nouveau montant du marché : part communale : 252 066,03 € HT

- de conclure l'avenant de réduction ci-après détaillé avec la société **CONTRÔLE CONSEIL TP** dans le cadre des travaux d'aménagement des rues du centre village :

Attributaire : CONTRÔLE CONSEIL TP  
136, rue du Colonel Moll  
67520 WANGEN

Montant du marché initial : 7 980,00 € HT

Avenant n° 1 – montant : -1 700,00 € HT

Nouveau montant du marché : 6 280,00 € HT

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

## **2016-4 COMPTE DE GESTION 2015**

### 1) Budget principal

Après s'être fait présenter :

- le budget primitif de l'exercice **2015** ;
- les décisions modificatives qui s'y rattachent ;
- les titres définitifs des créances à recouvrer ;

- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés ;
- les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats ;
- le compte de gestion dressé par la comptable, accompagné des états de développement de comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que la comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2015**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte de gestion du comptable pour l'exercice **2015**. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## 2) Budget Lotissement « Leinermatt »

Après s'être fait présenter :

- le budget primitif du Lotissement « Leinermatt » de l'exercice **2015** ;
- les décisions modificatives qui s'y rattachent ;
- les titres définitifs des créances à recouvrer ;
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés ;
- les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats ;
- le compte de gestion dressé par la comptable, accompagné des états de développement de comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que la comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2015**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte de gestion du comptable pour l'exercice **2015**. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## 2016-5 COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### 1) Budget principal

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après que celui-ci eut quitté la salle, approuve sous la présidence de Monsieur Denis SCHNEIDER, Adjoint au Maire, le Compte Administratif de l'exercice **2015** arrêté comme suit :

	Réalisé	Reports N-1
<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses	376 280,31 €	0,00 €
Recettes	394 234,91 €	0,00 €
Déficit		0,00 €
Excédent - 002	17 954,60 €	153 222,88 €
Excédent global	171 177,48 €	
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses	942 385,70 €	0,00 €
Recettes	1 009 325,11 €	0,00 €
Excédent	66 939,41 €	0,00 €
Déficit - 001		165 112,00 €
Déficit global (R 1068)	98 172,59 €	
Excédent de fonctionnement reporté (R 002)	73 004,89 €	

### 2) Budget annexe – lotissement « Leinermatt »

Le Conseil Municipal approuve également le Compte Administratif du lotissement « Leinermatt » de l'exercice **2015**, arrêté comme suit :

	Réalisé	Reports N -1
<u>Section de fonctionnement :</u>		
Dépenses	1 166 587,24 €	
Recettes	873 416,00 €	
Déficit - 002	293 171,24 €	
Excédent	0,00 €	405 292,00 €
Excédent global (R 1068)		112 120,76 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses	872 216,00 €	
Recettes	1 687 251,78 €	
Déficit	0,00 €	922 252,00 €
Excédent - 001	815 035,78 €	
Déficit global		107 216,22 €

## 2016-6 AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2015

### Budget principal

Le Conseil Municipal

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015** ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2015** ;
- constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat <b>2014</b>	Virement à la section d'investissement	Résultat <b>2015</b>	Restes à réaliser <b>2015</b>	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	-165 112,72 €		-66 939,41 €	168 000,00 €	-168 000,00 €	-266 173,31 €
Fonctionnement	318 335,60 €	165 112,72 €	17 954,60 €			171 177,48 €

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	<b>171 177,48 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Primitif (c/1068)	171 177,48 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserve (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au compte 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	

#### **2016-7 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide par 11 voix pour et 2 abstentions une augmentation de 2 % des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année **2016**, soit :

	<u>Taux</u>	<u>Produits correspondants</u>
<u>Taxe d'habitation</u>	9,87 %	121 204 €
<u>Taxe foncière sur propriétés bâties</u>	11,02 %	72 170 €
<u>Taxe foncière sur propriétés non bâties</u>	48,81 %	4 149 €
<b>TOTAL</b>		<b>197 523 €</b>

#### **2016-8 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2016**

Monsieur le Maire suggère aux Conseillers Municipaux de maintenir pour **2016** le montant des subventions communales versées aux associations en 2015.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition et de renouveler pour l'année **2016** le versement des subventions suivantes :

Associations	Montant
Tennis Club d'Ottersthal	408 €
Pétanque Club Sainte-Barbe d'Ottersthal	340 €
Chorale Sainte-Cécile d'Ottersthal	265 €
Association des Parents d'Elèves (APECO)	258 €
Comité d'Animation de la Commune d'Ottersthal (CACO)	175 €
Association Garde à domicile de Saverne	170 €
Conseil de Fabrique de l'Eglise d'Ottersthal	163 €
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Ottersthal	150 €
AAPEI de Saverne	102 €
Club de Gymnastique d'Ottersthal	87 €
Club Vosgien de Saverne	87 €
Association des Amis de la Chapelle Sainte-Barbe d'Ottersthal	85 €
Association « Les Hordes de Maltus » d'Ottersthal	83 €
Association « Acro'n Rock » d'Ottersthal	83 €
Société Protectrice des Animaux (SPA) de Saverne	51 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 507 €</b>

## 2016-9 BUDGET PRIMITIF 2016

### 1) Budget principal

Le Conseil Municipal après délibérations, approuve à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice **2016**, présenté par Monsieur le Maire comme suit :

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	422 480,00 €
Recettes	422 480,00 €
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	601 423,00 €
Recettes	601 423,00 €

2) Budget annexe – Lotissement « Leinermatt »

Le Conseil Municipal après délibérations approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe du lotissement « Leinermatt » de l'exercice **2016** présenté par Monsieur le Maire et arrêté comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	
Dépenses	1 920 380,00 €
Recettes	1 920 380,00 €
<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses	1 850 275,00 €
Recettes	1 850 275,00 €

**2016-10**    **DIVERS**

1) Nettoyage de printemps

Monsieur Denis SCHNEIDER, Adjoint au Maire, tient à remercier les personnes qui ont participé au nettoyage de printemps du samedi 2 avril 2016, celui-ci ayant réuni cette année plus d'une quarantaine de personnes de tous âges (des plus jeunes, membres du Conseil Local des Jeunes, aux courageux retraités).

Il remercie également M. Jean-Claude HAMBURGER pour le prêt d'outils (pincés et pics) à l'occasion de cette journée qui a été une belle réussite.

2) Marché hebdomadaire

Pour relancer l'activité du marché hebdomadaire, Monsieur Martin ETTLINGER, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal l'ébauche d'une affiche annonçant l'organisation d'une tombola et un stand de distribution de boissons, le vendredi 22 avril 2016.

Des « flyers » seront également distribués dans la commune, les villages et quartiers limitrophes.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à 23 h 00.

Points délibérés au cours de cette séance :

- 2016-1 Désignation d'une secrétaire de séance
- 2016-2 Approbation du procès-verbal du 7 mars 2016
- 2016-3 Aménagement des rues du centre village – avenants tranche conditionnelle 1 et tranche conditionnelle 2
- 2016-4 Compte de Gestion 2015
- 2016-5 Compte Administratif 2015
- 2016-6 Affectation du résultat d'exploitation 2015
- 2016-7 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2016
- 2016-8 Subventions aux associations – année 2016
- 2016-9 Budget Primitif 2016
- 2016-10 Divers

Le Maire,  
Daniel GÉRARD

Denis SCHNEIDER  
Adjoint au Maire

Martin ETTLINGER  
Adjoint au Maire

Lydia ANCEL  
Adjointe au Maire

Sylvia LAVIGNE

Michèle MULLER-NUSSLI

Sandra RUBERT

Anny STOLL

Charles BOISTELLE

Jean-Claude HAMBURGER

Bertrand MONTCLAIR

Thierry SÉBASTIEN

François SIGNORET